



## Revêtement semi-épais de classe D3 aux résines siloxanes en phase aqueuse d'aspect mat minéral.

**Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 10c.**  
**Classement selon EN 1062-1 : E4 V2 W3 A1.** Perméabilité à la vapeur d'eau : 0,66 m.  
**Conforme à la norme NF T34-722 : Classe D3.**  
 Vraie peinture siloxane (plus de 40 % de résine siloxane)  
 selon la norme **FD T30-808** des peintures minérales et organiques.

<b>Destination</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protection et masque le faïençage du support : système de classe D3.</li> <li>Idéal pour la rénovation des supports structurés: RPE, enduits hydrauliques.</li> <li>Travaux neufs et rénovation, haute qualité de finition.</li> </ul>
<b>Propriétés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Esthétique moderne : rendu mat minéral (BS &lt;1 à 85°) et large choix de teintes contemporaines</li> <li>Durabilité : Résistance à l'encrassement renforcée : hydrofuge, effet perlant renforcé.</li> <li>Produit très souple et à très faible tension.</li> <li>Facilité d'application : Glisse optimale ; mono produit et finition en une seule couche dans les configurations prescrites.</li> <li>Très garnissant sur supports structurés de type anciens enduits tyroliens, mono-couches ou RPE.</li> <li>Rentabilité : formule riche et allégée : consommations optimisées. Permet de réaliser jusqu'à 20 % de surface en plus en conformité avec la réglementation.</li> </ul>

### Caractéristiques

<b>Aspect en pot</b>	Pâte onctueuse
<b>Masse volumique</b>	1,3 kg/L
<b>Extrait sec</b>	En poids : 73 %      En volume : 66 %
<b>COV</b>	Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient max 39g/L
<b>Point éclair</b>	Sans objet
<b>Aspect du film</b>	Poché ou pommelé selon le rouleau.
<b>Brillant spéculaire</b>	< 1 sous 85°, mat "minéral".
<b>Rendement</b> (Selon la norme NF T 30-073)	<ul style="list-style-type: none"> <li>De 3 à 4,4 m<sup>2</sup>/l par couche selon le système retenu.</li> <li>Les consommations seront sensiblement majorées sur supports à relief ou très absorbants</li> </ul>
<b>Temps de séchage</b> (à 20°C et 65% H.R.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sec : 4h</li> <li>Recouvrable : 12h</li> <li>Les surfaces traitées seront maintenues à l'abri des averses de pluie, des vents ou rayonnements solaires pendant 72 heures à l'aide de filets supérieurs à 120g/m<sup>2</sup> et au taux d'ombrage supérieur à 50%, de préférence tout le temps de la présence de l'échafaudage comme exigé dans le DTU 26.1. Protéger les vitrages et les subjectiles environnants des projections accidentelles.</li> </ul>
<b>Teintes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Blanc.</li> <li>TOTEM FACADE : teintes réalisables à partir du blanc calibré et de la base MA.</li> <li>Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire &gt; 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y &lt; 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter.</li> </ul>
<b>Conditionnement</b>	16L, 5L
<b>Conservation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>24 mois en emballage d'origine, non ouvert</li> <li>Conserver à l'abri du gel et de la chaleur</li> </ul>

# Rénogem

## Conseils de mise en œuvre

<b>Dilution</b>	Prêt à l'emploi sauf en sous-couche : dilution 5% en volume à l'eau
<b>Préparation du produit</b>	Brasser avant sa mise en œuvre.
<b>Matériel d'application</b>	Brosse, rouleau ravalement méché type Optimal Super Mèche Long 20 (réf. OPT1117) ou Texturé 20 (réf. OPT1121). Application mécanisée suivie d'une égalisation au rouleau (buse 621 & pression 180-200 bars) ou Jet Roller System (buse : 621 pression 120-140 bars) sur support lisse, connecté à l'airless.
<b>Nettoyage des outils</b>	Eau.
<b>Conditions d'application</b>	Conformes au DTU 59.1.
<b>Supports</b>	Etat et qualité conformes au DTU 59.1.
<b>Non revêtus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maçonnerie revêtue d'un enduit conforme au DTU 26.1 (mortiers de liants hydrauliques)</li> <li>• Enduits tyroliens et monocouches</li> <li>• Béton banché conforme au DTU 23.1 (parements soignés), béton préfabriqué lourd ou léger, béton ragréé (produits de ragréage adhérents, non friables, insensibles à l'eau)</li> <li>• Panneaux en fibres-ciment</li> <li>• Briques.</li> </ul>
<b>Revêtus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports ci-dessus revêtus d'anciennes peintures films minces (acryliques, minérales, pliolites) adhérentes et non farinantes.</li> <li>• RPE en bon état et adhérent</li> <li>• Anciennes imperméabilités de façades de plus de 10 ans et de toutes classes (I1 à I4) en bon état et sans fissuration après étude préalable. Nous consulter. MOTNC</li> <li>• Autres supports, nous consulter.</li> </ul>
<b>Incompatibilités connues:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois et dérivés</li> <li>• Plâtres et dérivés (en direct, mais autorisé sur fixateur spécifique (voir tableau).</li> <li>• Béton cellulaire en blocs parpaing non enduit</li> <li>• Mastics en direct (risque de migration et de décoloration)</li> <li>• Métaux.</li> </ul>
<b>Préparation des supports</b>	Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières : Traitement anticryptogamique éventuel avec FACADE NET.
<b>Précautions d'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les teintes soutenues (dans la limite tolérée), nous conseillons fortement l'utilisation d'un fixateur. Pour les teintes contrastées (entre support et finition), ou à relief, système en 2 couches de ce produit minimum.</li> <li>• Sur enduit hydraulique ou mixte récent, la couche de primaire est imposée, de préférence solvantée, suivie de 2 couches de produit.</li> <li>• Ne pas dépasser les 400 g/m<sup>2</sup>/couche de peur de déclasser le système D3 selon les NF T34-722 &amp; NF EN 1062-1 : limitation à 400 µ.</li> <li>• Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.</li> </ul>
<b>Hygiène et sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produit non classé dangereux.</li> <li>• Consulter la fiche de données de sécurité.</li> </ul>

**Systemes d'application : Voir page suivante**

# Rénogem

## Systèmes d'application

SUPPORTS LISSES						
SUPPORTS	Bon état, non farinants & homogènes		Bon état, pulvérulents, farinants ou hétérogènes		Supports hydrophobes ou glacés/fermés, Mortiers Plâtre Chaux (à la parisienne - MPC), ou supports hydrauliques poreux	Bon état, lisse, non revêtu & homogène
	Supports hydrauliques bruts ou revêtus d'un revêtement minéral lisse ou organique rigide lisse (D2 & D3)	Supports revêtus d'un revêtement organique souple de plus de 10 ans * ; MOTNC.	Supports bruts ou minéraux (si pulvérulents et/ou absorbants : TOL-FIX seul)	Supports organiques		Support lisse brut, permettant l'application d'un RPE, après travaux préparatoires conformes au DTU 59.1
Après travaux préparatoires prévus selon les exigences réglementaires (DTU, normes & CPT)						
REGULATEUR	RENOGEM 1 couche diluée à 5% 200 à 220 g/m <sup>2</sup>		TOL-FIX / TOL-FACADE PLIOLITE Pastel ou ELASTOFIX PIGMENTE (voir FT) 150 à 250 g/m <sup>2</sup>	ELASTOFIX PIGMENTE (voir FT) 150 à 250 g/m <sup>2</sup>	TOL-FIX ou TOL-FIXATEUR GCPV (voir FT) 150 à 250 g/m <sup>2</sup>	ELASTOFIX PIGMENTE, TOL-FIX ou TOL-FIXATEUR GCPV (voir FT) 120 à 250 g/m <sup>2</sup>
FINITION	RENOGEM 1 couche pure 250 à 300 g/m <sup>2</sup>		RENOGEM 1 à 2 couches pure(s) ** 250 + 250 g/m <sup>2</sup> ou 420g/m <sup>2</sup>			TOLL-O-THERM SILOXANE TALOCHE + 2c. de RENOGEM à 300-350 g/m <sup>2</sup> chacune.
GRAMMAGE THEORIQUE RENOGEM (200µ < e < 400 µ)	Conso > 400 g/m <sup>2</sup>		Fixateur + (Conso > 300 g/m <sup>2</sup> )			300 + 300 g/m <sup>2</sup> env., dépendant du relief
Nota :	1- Dans le respect des règles professionnelles et de cette FT, RENOGEM permet un gain jusqu'à 20 % de surface peinte à conditions équivalentes par rapport aux D3 ancienne génération (nous consulter pour plus d'explications). 2- L'épaisseur totale définissant un D3 selon XPT 34-722 & NF EN 1062-1 est de 200 à 400 µ de film sec, soit par exemple de 300 à 700 g/m <sup>2</sup> de RENOGEM humide sur ELASTOFIX PIGMENTE, au lieu de 400 à 950 g/m <sup>2</sup> sur un D3 classique. Le grammage est toujours à adapter en fonction de l'absorption et de l'esthétique recherchée. * Après étude préalable du type de celle de l'Annexe A du DTU 42.1. Le film résultant n'a aucune performance attendue et qualifiée face à la fissuration. MOTNC : Mise en Oeuvre de Technique Non Courante. ** Selon le contraste de teintes entre le support et la finition et la teinte de cette dernière, grammage fonction de l'esthétique recherchée dans les fourchettes indiquées.					3- En plus des points précédents, il est essentiel d'attendre un séchage à cœur du RPE (1 semaine par temps sec & ventilé) avant application de RENOGEM.  4- Une telle finition est qualifiée de D3 Inversé.

SUPPORTS STRUCTURES						
SUPPORTS	Supports en bon état		Revêtements organiques en bon état			
	Supports hydrauliques bruts ou minéraux		Rigides type D3 (ou souples de plus de 10 ans), farinants (MOTNC).		Rigides type D3 (ou souples de plus de 10 ans), homogènes & non farinants (MOTNC).	
RELIEF	< 2 mm		2 < e < 5 mm		< 5 mm	
Après travaux préparatoires prévus selon les exigences réglementaires (DTU, normes & CPT)						
REGULATEUR	TOL-FIX ou TOL-FIXATEUR GCPV ou TOL-FACADE PLIOLITE Pastel (voir FT) 200 à 300 g/m <sup>2</sup>		ELASTOFIX PIGMENTE (voir FT) 200 à 300 g/m <sup>2</sup> (si farinage, brossage impératif)		RENOGEM 1 couche diluée à 5% 250 à 300 g/m <sup>2</sup>	
FINITION	RENOGEM 1 à 2 couches pures * 400 ou 300 + 300 g/m <sup>2</sup>		RENOGEM 2 couches pures 350 + 350 g/m <sup>2</sup>		RENOGEM 1 couche pure 350g/m <sup>2</sup>	
Grammage théorique RENOGEM (200µ < e < 400 µ) hors effet relief & hors effet absorption	Fixateur + (Conso > 300 g/m <sup>2</sup> )		Fixateur + (Conso > 300 g/m <sup>2</sup> )		Conso > 400 g/m <sup>2</sup>	
Nota :	1- Dans le respect des règles professionnelles & FT, RENOGEM permet un gain jusqu'à 20 % de surface peinte à conditions équivalentes par rapport aux D3 ancienne génération (nous consulter pour plus d'explications). 2- L'épaisseur totale définissant un D3 selon XPT 34-722 & NF EN 1062-1 est de 200 à 400 µ de film sec. La consommation sera à adapter en fonction du relief, de l'absorption et de l'esthétique recherchée. * Selon le contraste de teintes entre le support et la finition et la teinte de cette dernière. Grammage fonction de l'esthétique recherchée dans les limites des fourchettes indiquées.					

\*Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.



Nous contacter au : 0 820 21 00 24

Service 0,12 € / min + prix appel